

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 18

Artikel: L'Instruction publique au temps de la Rome des papes [suite]
Autor: Singy, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sensibles et claires les données géographiques. Plusieurs auteurs comprenant l'importance de ce procédé — M. le professeur Rosier, auteur de plusieurs ouvrages de géographie, entre autres — ont placé dans leurs atlas ou leurs manuels des cartes spéciales qui indiquent graphiquement le climat, les productions, l'industrie, le commerce, la densité de la population, les races, les religions, etc., des différents pays. L'enseignement a déjà tiré de grands avantages de ces cartes particulières. Malheureusement, jusqu'ici, le maître s'est toujours butté à un inconvénient. A supposer pourtant que tous les élèves possèdent les mêmes atlas, il n'est pas certain que tous soient capables de suivre l'explication des diverses cartes. Il faudrait donc que ce que l'on trouve en miniature dans les livres et atlas fût reproduit en grand sur des cartes murales. Cette innovation serait d'une utilité incontestable pour l'enseignement simultané. L'établissement de ces cartes nouvelles offrirait relativement peu de difficultés, car il ne s'agit pas ici de reproduire le relief, point délicat en cartographie; ces cartes ne demanderaient pas non plus à être dressées à une grande échelle.

Nous osons le croire, ceux qui se sont distingués dans l'élaboration de la belle carte générale de la Suisse, achèveront leur œuvre en s'occupant de l'établissement de ces utiles cartes particulières.

Soyons fiers, néanmoins, en attendant la réalisation de ce désir, de voir le matériel pour l'enseignement de la géographie s'enrichir et se développer. Au moment où la géographie cesse d'être uniquement la description de la terre pour en devenir encore l'explication et l'étude raisonnée, la nouvelle carte servira puissamment à l'enseignement et rendra de précieux services à la cause de l'instruction. Puisse-t-elle faire connaître à notre jeunesse suisse les beautés de son pays, ses charmes, ses richesses et développer encore en elle l'amour de la patrie!

P.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU TEMPS DE LA ROME DES PAPES

(Suite)

II. Ecoles de garçons

LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Le Vénérable César de Bus, né le 3 février 1544, au diocèse d'Avignon, y fonda, le 27 septembre 1592, la Congrégation des *Pères de la Doctrine chrétienne*, composée de prêtres et de laïques unis entre eux par la promesse de se consacrer à l'enseignement.

Ils ouvrirent de nombreuses écoles *publiques et gratuites* qui furent très florissantes, en France en particulier, jusqu'à la Révolution.

En 1727, Benoit XIII, dominicain, des princes Orsini († 1730), les introduisit à Rome. Protégés spécialement par Benoit XIV, qui leur adjoignit une autre congrégation enseignante dite de *Sainte Agathe au Transtévère*, les *Doctrinaires* développèrent leurs institutions.

En 1868, ils possédaient : à *Sainte-Marie in Monticelli*, 3 écoles divisées en 2 classes chacune, avec 150 élèves — le programme du cours supérieur embrassait même l'étude élémentaire du latin — ; à *Sainte-Agathe au Transtévère*, 2 écoles, avec 220 élèves : l'une, élémentaire, soutenue par la Société de Saint-Vincent de Paul ; l'autre, sous forme de progymnase, recevait du Trésor un subside de 160 écus romains. Rappelons que l'écu romain valait 108 sous de France, soit 5 fr. 40 de notre monnaie.

Les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, institués à Malines, en Belgique, par le chanoine Scheppers, furent appelés à Rome à la demande de Mgr de Mérode. Ils y desservent la magnifique *Ecole Pie*, bâtie par Pie IX, en 1860, à la Piazza Pia, près du Pont Saint-Ange. Ils instruisent 400 élèves. Ceux-ci sont admis à partir de 6 ans, même dans le cas où ils auraient été expulsés des autres écoles, car les Frères de la Miséricorde travaillent au relèvement et à la correction des jeunes gens aussi bien qu'à leur éducation.

Les constructions scolaires de la Piazza Pia sont vastes, bien aménagées, à proximité d'un grand jardin destiné aux jeux, aux récréations et aux exercices gymnastiques. Le programme embrasse l'instruction religieuse (catéchisme et Bible), lecture, écriture, histoire, calcul, système métrique, dessin. Le matériel est entièrement gratuit. Les élèves restent presque continuellement sous la surveillance et en compagnie de leurs maîtres qui les réunissent les jours de vacances et dans les heures libres entre les divers offices religieux, les dimanches et fêtes : des jeux, des récits historiques et moraux, des répétitions servent tour à tour à occuper et à divertir cette troupe enfantine. La confiance du Souverain-Pontife a encore établi les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde à *Sainte-Balbine* pour y diriger les jeunes délinquants, à la prison des *Thermes de Dioclétien* à celle de Saint-Michel, enfin à la Maison des aliénés dans la *via della Longara*.

Les Frères des Ecoles chrétiennes, fondées en France, en 1679, par le noble Jean-Baptiste de la Salle (né à Reims, le 30 avril 1651, mort à Rouen, le 7 avril 1719), approuvés définitivement par une Bulle de Benoit XIII, du 27 janvier 1724, et installés à Rome dès 1702.

Efficacement protégés par tous les Souverains de Rome, par Pie VI, Léon XII et Pie IX, en particulier, pour ne parler que des temps antérieurs à 1870, les Frères des Ecoles chrétiennes, par leur savoir, leur dévouement sans borne aux classes pauvres, leurs succès incontestés, prirent rapidement à Rome, comme du reste dans tous les pays, une place importante dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire.

Dans l'exposé nécessairement succinct où nous devons condenser, malgré leur valeur, des matières étendues et fort intéressantes pour l'histoire de la pédagogie, il nous est impossible de parler de la vie, de l'activité, des œuvres, des combats et des triomphes de Jean-Baptiste de la Salle et de son admirable Institut. Nous renvoyons nos bienveillants lecteurs aux ouvrages spéciaux, aux comptes rendus de la Congrégation, *aux hommages officiels des adversaires eux-mêmes*. Mais nous aurions gravement tort de ne pas signaler le livre de M. Guibert, Supérieur du Séminaire de l'Université catholique de Paris : *Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle*, éditée par Poussiègue (1900) et dont la *Quinzaine* du 15 mai 1900 a publié quelques-unes des excellentes pages. Issu d'une très noble et riche famille, la Salle, prêtre en 1678, créa et organisa, par l'assistance visible de Dieu, malgré des difficultés sans nombre, *des écoles populaires gratuites*. Il y dépensa son immense fortune personnelle ; il consacra à cette œuvre toutes les ressources que son ingéniosité, ses relations, son influence purent lui faire découvrir ; il tendit la main pour en créer et en organiser d'autres ; il forma des maîtres laïques et des maîtres religieux et ouvrit ce célèbre institut des Frères des Ecoles chrétiennes qui compte aujourd'hui 20,000 maîtres. Les *instructions* et les *avis* qu'il donna sur la manière de faire la classe furent recueillis et publiés sous le titre de *Conduite des Ecoles*. Malgré les progrès de l'art de l'enseignement et des méthodes contemporaines, bien rares sont les instituteurs qui ne tireraient pas de notables profits de la lecture de ce traité.

Pour la ville de Rome et sa banlieue, les Frères des Ecoles chrétiennes avaient quatre centres principaux d'écoles gratuites :

- a) Le groupe scolaire *de la Trinité des Monts*, avec 360 élèves ;
- b) Celui du *Saint-Sauveur in Lauro*, avec 350 élèves ;
- c) Celui du *Trastévère*, avec 240 élèves ;
- d) Celui de *Saint-Antoine ai Monti*, avec 250 élèves.

Le groupe du *Transtévère* construit grâce à la munificence de Pie IX qui dépensa 300,000 fr. jouit d'une rente annuelle de 600 écus romains fondée par le même Pontife.

Les trois autres établissements recevaient du Trésor un subside annuel de 450 écus. De plus, une allocation mensuelle de 100 écus que devaient fournir les Dames du Sacré-Cœur en la prélevant sur les revenus dont elles jouissaient à la Trinité des Monts, était destinée aux Maisons de Saint-Antoine.

A l'Institut de Saint-Antoine étaient, en effet, attachés plusieurs maîtres dont deux allaient instruire environ 150 enfants pauvres de Sainte-Marie-Majeure, dans des écoles créées par le zélé don Massari, curé de cette paroisse. Deux autres Frères s'occupaient des pauvres garçons de la paroisse des SS. Anrice et Juliette, dans des locaux fournis par la munificence du Prince Aldobrandini et inaugurés en novembre 1868, à Sainte-Agathe *alla Suburra*.

Les Frères avaient enfin un établissement à la place Poli, près de la fontaine de Frévi, avec 40 internes et 100 externes.

A cette maison appartenaient aussi plusieurs Frères qui dirigeaient les Ecoles fondées et entretenues par la princesse Borghèse, en janvier 1839, dans une dépendance de son palais. Les locaux vastes et parfaitement aménagés recevaient plus de 250 élèves.

(A suivre.)

D^r E. SINGY.

Encore la sténographie

Chers lecteurs du *Bulletin-Ecole* qui peut-être ne trouvez pas de votre goût une discussion sur l'emploi de la sténographie, je vous présente d'avance mille et une excuses : les *Deux mots de réponse* d'un vieux magister à l'excellent article de mon collègue M. Gremion appellent, ce me semble, deux mots de réplique, et, ma foi, je m'y hasarde.

Du reste, je serai aussi bref que possible ; je ne dirai que ce qui sera strictement nécessaire à l'édification de ceux qui envisagent la question sans parti pris.

Tout d'abord, je ferai remarquer que les objections formulées par l'auteur des « Deux mots de réponse » sont vieilles comme la sténographie elle-même, mais qu'elles ne sont bientôt plus de mode, hélas ! à moins que ce soit chez nous. Je doute qu'on les rencontre encore dans un journal pédagogique de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou des Etats-Unis.

* * *

Je ne crois pas que M. Gremion ait voulu présenter la sténographie aux lecteurs du *Bulletin-Ecole* comme une écriture destinée à *remplacer* l'écriture ordinaire.

On le pense bien, il faudrait un véritable cataclysme bouleversant l'équilibre des cerveaux lettrés pour nous priver des charmes de notre orthographe française, si savamment raccommodée, rajustée, parée, enjolivée pendant des siècles et des siècles par les doctes immortels et les auteurs de tout calibre. Or, la sténographie n'aspire pas à être cette Montagne Pelée qui réduirait en miettes, de sa poussée formidable, nos diction-